

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des membres des syndicats de chasse des lots :

98 Hoscheid-Dickt-Consthum
et
114 Hoscheid

que le rôle de répartition de l'année cynégétique 2024/2025 est publié conformément à l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse.

Le rôle respectif peut être consulté auprès du secrétaire-trésorier adjoint Romain Gales (romain.gales@gmail.com) à partir du

16 juillet au 30 juillet 2024 inclus.

Romain Gales
secrétaire-trésorier adjoint